

RAPPORT

DU PRÉSIDENT NATIONAL

Todd Panas

Le présent rapport porte sur mes activités syndicales pour la période allant du 1^{er} octobre 2016 au 8 mars 2017.

INTRODUCTION

Je suis fort honoré et fier par la même occasion de remettre mon tout premier rapport en tant que président national de notre nouveau Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement. Je tiens à adresser mes félicitations les plus chaleureuses au STSE qui a rendu cet événement historique possible ! Je suis tout aussi fier d'avoir la possibilité de co-présider ce nouvel organisme en compagnie du confrère Tilley et de VOUS toutes et tous, qui constituez notre nouveau Conseil unifié.

Dans ce premier rapport de notre nouveau syndicat, je voudrais me concentrer sur la fusion historique qui a donné jour à un nouvel Élément qui relève de l'Alliance de la Fonction publique, et qui porte pour nom le Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement (STSE), ainsi que sur notre avenir, et d'autres initiatives couronnées de succès.

Le 15 décembre 2016, l'Histoire avec un grand H s'est écrite lorsque les sections locales des anciens Éléments qu'étaient le Syndicat national de la santé et le Syndicat des travailleurs de l'environnement ratifièrent, dans le cadre d'un scrutin, la 'motion' que le Conseil du SNS et l'Exécutif national du STE avaient adoptée à l'unanimité. Ces résultats révélèrent que plus de 90 pour cent des membres des deux organisations s'étaient prononcés en faveur de la fusion, et que 53 sections locales, réparties au pays, avaient participé aux scrutins.

Sur un plan strictement personnel, je tiens à dire que cette 'fusion' représente sans aucun doute la plus grande initiative de ma carrière syndicale qui couvre 37 années. Nous n'avions ni référence ni exemple à suivre. Nous avons donc tout simplement fait de notre mieux et mis en place une démarche démocratique dans de très courts délais, pour respecter nos Statuts et nos diverses obligations.

Après réflexion, on peut se dire que nous aurions peut-être pu mieux faire, avoir des communications plus cohérentes, et attendre trois autres années, mais je suis fermement convaincu que les membres comme les représentant(e)s ont pris la meilleure décision pour notre syndicat et pour les membres que nous représentons.

Nous ne sommes pas seulement un nouvel Élément ou nouveau syndicat – nous sommes, en effet, bien plus que cela ! Nous sommes une grande famille de membres et de militant(e)s qui veulent se fixer des objectifs plus ambitieux et améliorer la qualité de vie de chacun des membres de cette famille... rien de moins n'est acceptable.

Bien que notre fusion date du 15 décembre, la date officielle sur notre nouvelle Charte de l'AFPC indique le 31 décembre 2016, soit la date de l'officialisation de notre nouvel Élément.

Cette fusion n'a pas été une mince affaire, et a nécessité une transformation très difficile pour les personnels des deux Éléments. Je tiens donc à les remercier et à souligner leur patience, leur compréhension, et leur soutien durant toute cette période. Je voudrais adresser des remerciements tout particuliers à Daryl Hoelke, adjoint exécutif du président, et à Julie Lavictoire, soutien administratif – en effet, ces deux employé(e)s ont pris en main une grande partie des démarches inhérentes à la fusion, ainsi qu'à sa logistique, pour que cet événement historique se concrétise et ce, jusqu'à la toute première réunion de notre Conseil à Montebello (Québec).

Je voudrais aussi inclure dans mes remerciements la consœur Robyn Benson, et l'ensemble des membres du Comité exécutif de l'Alliance, pour avoir endossé et appuyé cette fusion, la toute première du genre depuis la création de l'AFPC, entre des Éléments avant la tenue d'un congrès inaugural.

Je désire aussi mettre en exergue le travail assidu accompli par les membres, les sections locales, les vice-président(e)s, les représentant(e)s des droits de la personne, les vice-président(e)s des régions, et aussi mais surtout le confrère Tony Tilley pour tous les efforts qu'il a déployés afin que cette merveilleuse fusion se réalise.

CONFRÈRE TONY TILLEY, COPRÉSIDENT NATIONAL

J'adresse à cette étape-ci de mon rapport de gros remerciements à Tony Tilley pour ses qualités de chef, son amitié, son partenariat, et aussi cette magnifique réunion-déjeuner au début de l'année 2013 lorsqu'il m'a appelé pour me demander ce que je pensais d'une fusion éventuelle avec le SNS. Le rôle joué par Tony a été instrumental dans les étapes précédant la fusion, et mérite d'être souligné. Certes, nous ne sommes pas parvenus à cette fusion lors du Congrès de 2014, mais notre persévérance nous a permis d'être aujourd'hui là où nous voulions alors être.

Tony et moi sommes des amis de longue date, et avons fait connaissance dans le cadre de nos diverses fonctions de dirigeants et militants syndicaux aux niveaux local, régional et national. Nous avons siégé en même temps au CNA et ce, depuis 2011, au sein duquel nous avons suivi ces réunions, côte-à-côte, et partagé les mêmes idéologies et passions, et aussi la philosophie qui veut que les membres ‘passent en premier’. On nous qualifie de ‘francs-tireurs’ ou de ‘non-conformistes’ qui prennent place aux réunions du CNA le plus loin possible et qui prononcent des discours passionnés, parfois même enflammés.

Pour des raisons de santé, le confrère Tilley a tout récemment tiré sa révérence, le 28 février 2017, et quitté le STSE. Cette décision nous a surpris et a suscité chez nous toutes et tous des sentiments partagés car sa grande présence au sein de la direction, sa vaste expérience, ses nombreuses compétences, et aussi cette voix caractéristique de l’Est qui se fait entendre à tous les niveaux de l’AFPC, vont énormément nous manquer.

Nous savons bien que le confrère Tony ne quittera jamais vraiment ni complètement son Élément, ou le mouvement syndical. Il sera présent à notre Congrès inaugural, en compagnie de sa femme Mary, aussi nous lui confierons un rôle dans les séances d’information, les conférences régionales et autres initiatives du STSE qui ne pourront qu’enrichir notre nouveau syndicat.

Au nom du STSE, je voudrais souhaiter à Tony, à sa femme Mary, à leurs enfants et à leurs merveilleux petits-enfants, le plus grand des bonheurs alors que ‘Papa’ rentre à la maison, cette fois-ci pour y rester. Tu vas nous manquer, cher confrère, mais nul doute que nos chemins vont se croiser à de multiples reprises, ici et là. Merci !

VPR - ONTARIO

Je désire mettre en exergue le leadership et le formidable travail de la consoeur Sarah Caribou à son poste de vice-présidente de la région de l’Ontario de l’ancien Syndicat national de la santé.

La consoeur Sarah a passé une grande partie de sa vie à militer aux niveaux local et régional, en plus de ses fonctions de VPR, et n’a jamais hésité à faire preuve de compassion pour les membres. Durant la brève période au cours de laquelle j’ai travaillé à ses côtés, je me suis vite aperçu qu’elle avait un cœur d’or, un sourire communicateur et un amour fou de la vie. Le Conseil lui a demandé de faire partie de notre Comité organisateur du Congrès, ainsi nous aurons la chance de la revoir, de la mettre à l’honneur et de lui souhaiter une belle retraite. Un énorme merci, Sarah, pour tes services à nos membres.

Le départ de la consœur Sarah signifie qu'il nous faut la remplacer. Je vous invite donc à souhaiter la bienvenue au nouveau VP de la région de l'Ontario, le confrère Kevin Lundstrom, au sein de notre famille du STSE. Kevin amène avec lui son bagage de connaissances acquises en tant que militant local et régional, aussi bien au SNS qu'au Conseil de la région de l'Ontario de l'AFPC. J'ai eu quelques conversations téléphoniques avec Kevin, en plus d'échanger avec lui un grand nombre de courriels sur diverses questions et autres défis auxquels nos membres du STSE font face.

CONSEIL

Nous avons organisé notre première réunion du Conseil la deuxième semaine de janvier 2017, à Montebello au Québec, au cours de laquelle nous avons pris des décisions fort importantes sur les dates du Congrès, les comités, les futures réunions, etc. Nous avons aussi tenu une séance sur le 'renforcement de l'esprit d'équipe' qui avait pour but de faciliter la prise de contact. Durant cette excellente semaine, nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques-uns et quelques-unes des nouveaux et nouvelles militants et militantes des régions du pays, de partager ainsi nos expériences et de discuter de diverses questions.

Un nouveau poste du Conseil a été créé à l'unanimité, celui de directeur ou directrice de l'exécution de la loi, pour représenter notre millier d'agent(e)s d'exécution de la loi relativement aux enjeux d'envergure nationale à Pêches et Océans et à Environnement et Changement climatique Canada. Le confrère Jeff Irwin a été nommé pour occuper ces fonctions en sus de celles de son poste de co-vice-président. Jeff est particulièrement qualifié pour un tel rôle en sa qualité d'agent des pêches ayant 33 ans d'ancienneté, de militant syndical depuis 25 ans, et de membre de divers comités mixtes syndicaux-patronaux. Toutes nos félicitations, Jeff.

La composition de notre Conseil, qui comptait 19 membres, a été ramenée à 18 en raison du départ à la retraite de Tony.

Notre tout premier tournoi de curling s'est déroulé dans la bonne humeur, sous le signe de la rigolade et du bon temps, à l'issue duquel tous/toutes les participant(e)s et spectateurs et spectatrices sont reparti(e)s grands gagnant(e)s. La nourriture y était excellente, les activités innombrables et l'atmosphère réjouissante.

Je vous invite à accueillir les membres de notre Conseil qui représentent les régions ci-après et occupent les postes indiqués face à leurs noms :

Elizabeth Oliphant - VPR, C.-B./Yukon
Elaine Alt - VPR, Alberta/C.-B./ Yukon
Larry Schlosser - VPR, Saskatchewan
Faye Kingyens - VPR, Manitoba
Daniel Grunert - VPR, Prairies & Nord
Cheryl Sullivan - VPR, Ontario
Kevin Lundstrom - VPR, Ontario
Jayne Powers - VPR, RCN
Michel Lépine - VPR, RCN
Sylvain Guimont - VPR, Québec
Daniel H. Gauthier - VPR, Québec
Karla Levangie-Connor - VPR, Atlantique
Bob Ellis - VPR, Scotia-Fundy
Steven Maund - VPR, N.B./Î-P-É
Jennifer Higdon - VPR, Terre-Neuve/Labrador

Shimen Fayad – vice-présidente nationale
Jeff Irwin – vice-président national et directeur de l'exécution de la loi
Tony Tilley – co-président national (retraité)
Todd Panas – président national

Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre soutien, votre militantisme, votre volontariat, et vos services à nos membres. Votre partenariat au sein de notre organisation, et le sacrifice que vous faites de votre temps, ce à quoi j'ajouterai la recherche du juste équilibre entre votre vie professionnelle et personnelle, et les affaires du syndicat dont vous vous occupez, sont autant d'éléments primordiaux. Vous occupez l'une des places les plus honorables de notre syndicat, et sachez que nous apprécions à leur juste valeur votre militantisme et le soutien que vous apportez à nos membres.

Quant à notre personnel, il se compose d'une équipe de dix personnes, en plus d'un poste actuellement vacant au niveau de l'administration. Je tiens sincèrement à remercier l'ensemble de notre personnel au cours de cette période de transition difficile. Avec mes collègues du Conseil, je me réjouis à l'idée de travailler au sein d'une organisation unie et déterminée, offrant un service de qualité et efficace à nos membres – tel est notre objectif commun.

Permettez-moi de vous présenter notre personnel :

Gary Trivett – assistant exécutif
Daryl Hoelke – assistant exécutif
Céline Bourgon - administration
Julie Lavictoire - administration
Sylvain Meilleur – agent financier
Carmine Pacifico – agent financier
Kim Coles – agente syndical
Mark Hockley – agent syndical
Luc Paquette – agent fonctionnel
Stephen Vanneste – agent fonctionnel

Nous sommes un syndicat à vocation scientifique comptant près de 10 000 membres, d'un océan à l'autre du pays, représentant Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, les Hôpitaux fédéraux, Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, le Service canadien des forêts, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Notre nouvelle organisation va donc regrouper un grand nombre de nouveaux talents et d'idées novatrices, de compétences, de pratiques exemplaires, de styles de direction, ce à quoi viendront s'ajouter la diversité et une grande synergie. Forts de tous ces éléments positifs, nous allons devoir, sans exception, nous concentrer davantage sur cette énergie et moins sur les aspects négatifs.

La réussite passe par un leadership irréprochable, où règne la transparence et l'ouverture d'esprit, où le bénéfice du doute est accordé à tous, et où toutes les décisions, les communications et aussi tous les services s'appuient sur le principe du RESPECT – c'est ainsi que notre structure sera solide et durable.

Nous devons respecter la diversité et les divers styles de direction, sans jamais perdre de vue que nous avons toutes et tous un but commun, soit de mettre les 'membres en premier' et leur fournir les meilleurs services qui soit et ce, dans des délais opportuns. Nous ne voulons rien d'autre que la meilleure qualité de vie pour nos membres. Ensemble, faisons-en la démonstration... sans exception !

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Au nom du STSE, je désire remercier les équipes de négociations de l'AFPC, la table sur les Enjeux communs, et les sous-comités des négociations pour être parvenus à conclure des ententes de principes justes pour quatre des cinq unités de négociations de l'AFPC.

Je suis persuadé que le protocole d'entente (PE) qui a été conclu et qui prévoit la mise en place d'un groupe de travail mixte sur les congés de maladie en vue de la prochaine ronde, composé de représentant(e)s de tous les agents de négociations, pour en arriver à un nouveau régime de bien-être, constitue l'un des facteurs clés qui a permis d'en arriver à ces ententes de principe. Le travail effectué a porté fruit, et protège les quatre grands principes de notre régime de congés de maladie :

- Maintien des banques de congés de maladie et inclusion dans le plan future,
- Insertion dans toutes les conventions collectives,
- Pas de tierce partie pour le gérer, et
- Remplacement du salaire.

Versement de l'indemnité de 3 000 dollars que touchent les agent(e)s d'exécution de la loi, aux agent(e)s des pêches et à ceux et celles de l'exécution de la loi sur la faune, pour les niveaux GT-02 à 05. Cette revendication contractuelle avait été avancée pour les agent(e)s des pêches et de l'exécution de la loi sur le terrain.

L'AFPC et notre Élément ont reçu un très grand nombre d'appels et de courriels de la part de nos membres de l'exécution de la loi des niveaux GT-07 et PM-05, d'ECCC et du MPO.

Les gestionnaires, et les officiers de détachement et agent(e)s du renseignement seraient inclus(e)s, alors que les PM – comme vous le savez – n'y ont pas droit.

En ma capacité de Président du Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement, je ne joue aucun rôle, quel qu'il soit, dans les négociations, ni ne siège d'ailleurs à l'une quelconque des tables. Je ne sais rien de ce qu'il se passe durant les discussions ni ne suis consulté sur les ententes de principe. Les négociations sont régies par le Règlement 15 de l'AFPC, et les équipes de négociations étant autonomes ce sont elles qui décident comment parvenir à une entente de principe. Les négociations font partie d'un processus démocratique long, axé sur la consultation, dans le cadre duquel des revendications contractuelles sont envoyés par le truchement du système, et les membres des équipes de négociations sont élus.

Vous vous doutez bien que chaque ronde consiste en un long exercice, durant lequel les deux parties (soit le CT et l'équipe de négociations concernée) présentent leurs positions respectives, puis en débattent. Au bout du compte, les équipes de négociations font de leur mieux pour obtenir des gains, où elles le peuvent et, lorsqu'elles n'y parviennent pas, alors il y a toujours la prochaine ronde pour essayer d'obtenir ce qui n'a pu l'être !

Je vous invite expressément à assister aux réunions où ont lieu les scrutins de ratification, et à adresser vos questions aux membres des équipes de négociations.

Allez sur le site Web de l'AFPC ou sur ceux des régions de l'AFPC pour obtenir des renseignements complémentaires, et assistez aux réunions de votre région ou lieu de travail où se déroulent les scrutins.7-

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Je tiens à exprimer la profonde déception que m'inspire ce gouvernement qui a brisé sa promesse sur la réforme électorale, promesse faite durant sa campagne pour changer le système uninominal majoritaire à un tour qui n'est pas véritablement représentatif. J'encourage tous les membres à contacter leurs député(e)s et les partis d'opposition pour demander des comptes à ce gouvernement sur ses promesses électorales.

Toutefois, et sur une note davantage positive, il faut dire que nous sommes parvenus à conclure des ententes de principe pour quatre des cinq unités de négociations relevant du Conseil du Trésor.

Je n'ai pas encore eu la chance de rencontrer l'honorable Catherine McKenna, même si en mars 2016 elle avait accepté de me voir. Depuis, je lui ai fait parvenir des lettres soulignant ma déception, et je l'ai contactée sur Facebook au sujet de notre réunion.

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre du MPO, a quant à lui accepté de me rencontrer en octobre, mais je ne peux en dire autant de l'honorable Jim Carr, ministre des Ressources naturelles, qui a refusé de me voir quand bien même il sait très bien que je suis originaire de Winnipeg. Depuis leur élection, j'ai contacté tous et toutes les ministres, aussi près d'un an plus tard j'espère bien que ces importantes réunions se concrétiseront.

Je vais envoyer un courrier dans les prochains mois à la ministre de la santé pour la convocation d'une réunion bilatérale. Il est plutôt comique et risible que ce nouveau gouvernement ait pris la peine de s'engager sur la voie de l'ouverture et de la transparence, et celle de relations plus respectueuses avec les syndicats !

Je tiens à mentionner le Projet de loi C-27 qui menace les pensions des secteurs privé et public, et aussi nos régimes de retraite sacrés – un projet des gouvernements de droite qui cherche à transformer les lois et à faire passer les régimes de retraite à prestations déterminées à des régimes à cotisations déterminées, ce qui placeraient les risques, les cotisations et les obligations entièrement sur le dos des employé(e)s.

INTIMIDATION ET VIOLENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Je tiens à insister sur l'épidémie dont sont frappés les ministères que nous représentons, de même que l'ensemble de la fonction publique en ce qui concerne l'intimidation, le harcèlement ou encore la discrimination. Le mot 'épidémie' n'est pas trop fort ! Je suis véritablement stupéfait devant le nombre actuel de plaintes de toutes sortes qui ont été portées à mon attention durant mes déplacements, que ce soit par courriel et/ou à l'occasion de rencontres.

J'ai d'ailleurs écrit à ce sujet au premier ministre, M. Justin Trudeau, pour que soit mis en place un comité parlementaire qui serait chargé d'examiner les niveaux élevés de cas d'intimidation, de violence, de discrimination et d'abus de pouvoir dans la fonction publique, et de faire enquête en la matière. Le rapport de l'APEX, un sondage et de récentes révélations sur des cas de violence de la part de cadres supérieur(e)s, sont autant de preuves irréfutables dont pourra se saisir ce comité politique hautement nécessaire.

Les visites et autres discussions que j'ai eues récemment avec des employé(e)s de Santé Canada et de l'ASPC, ou encore avec des militant(e)s, agent(e)s syndicaux(cales) et membres du Conseil, ont révélé que nous avons effectivement un ÉNORME problème et ce, partout au pays.

Comment cela peut-il se produire dans une société développée et dans une institution démocratique comme le Canada ? Nous jouissons de droits du travail, de lois et autres politiques et tribunaux, et pourtant le nombre de ces cas ne cessent d'augmenter, ou alors de plus en plus d'employé(e)s les signalent grâce à notre Campagne sur le Respect, et parce qu'ils et elles savent que nous sommes prêts à les aider ! Il est temps de passer à l'action, et tous les niveaux du gouvernement doivent eux-aussi PASSER À L'ACTION, adopter des lois solides et faire en sorte que ces sortes de violences soient reconnues comme étant illégales, et sanctionnées par la loi !

Le nouveau processus d'intervention en milieu de travail du STSE, dans le cadre duquel nous travaillons avec la haute direction et tenons des séances d'information en personne, en collaboration avec les autres syndicats et mes membres, pour mettre en œuvre un plan d'action, avec obligation pleine et entière de rendre des comptes, constitue une initiative positive qui a été couronnée de succès à ECCC et au MPO. Ainsi, nous avons procédé à des interventions très réussies à Moncton et Fredericton, et dans la région du Pacifique. Grâce à ces bons résultats et à la bonne reddition de comptes, nous allons continuer de promouvoir ce mécanisme mixte axé sur la collaboration. Si vous êtes confronté(e) à un problème dont la source est votre gestionnaire, votre unité de travail ou section, par exemple, sachez qu'en dehors du processus de plainte officielle il existe d'autres options. Nous pouvons vous apporter de l'aide et influencer sur votre qualité de vie en rencontrant votre SMD et ce, pour améliorer conjointement la situation à votre lieu de travail.

Je suis animé d'une grande détermination à régler le plus grand nombre possible de problèmes sur les lieux de travail où trône le paternalisme, à SC et à l'ASPC, de même d'ailleurs que dans n'importe quel autre ministère ou agence que nous représentons.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Je me suis rendu à vingt assemblées générales annuelles, certaines s'étant tenues vers la fin de l'année 2016, lesquelles étaient combinées à des réunions pour voter sur la fusion. Ce fut un véritable plaisir pour moi que d'être présent à l'AGA de la grande Section locale 70008 de la RCN, en compagnie du confrère Tony Tilley.

Notre Conseil et notre Congrès vont devoir trouver une solution au problème des deux saisons différentes d'AGA. L'ancien SNS organisait les siennes en novembre et/ou durant le mois précédant ou suivant. Quant à l'ancien STE, ses AGA avaient lieu entre janvier et mars. Le Comité des résolutions du Congrès présentera une proposition à cet effet lors de la première réunion officiel du Conseil en avril.

Je désire remercier toutes les sections locales et l'ensemble des vice-président(e)s des régions d'avoir organisé leurs assemblées générales annuelles, et aussi d'y avoir soulevé toutes sortes de questions. Ces AGA sont fort enrichissantes en plus de nous permettre de rencontrer, en personne, nos membres et militant(e)s. Les thèmes communs débattus ont touché aux négociations collectives, à la Campagne sur le respect, à la fusion, à la gestion du rendement, au système Phénix, ou encore à la classification.

Je tiens à préciser que ce fut pour moi un grand honneur que de faire une présentation particulière au confrère George McElwee, un militant local et régional de longue date, et aussi un militant du STSE. George a en effet été durant de longues années le président de la Section 20147, et un grand ami, de la région C.-B./Yukon. Ses qualités de meneur et son engagement à toute épreuve vont grandement nous manquer. Je voudrais par la même occasion souhaiter la bienvenue à Megan Adam, la nouvelle présidente de cette section.

Les confrères Tom Hopkins et Frank Snelgrove vont aussi quitter cette section. Tom en a longtemps été le vice-président, de même que membre de l'équipe de négociations TC, en plus de jouer un rôle dynamique au sein du mouvement syndical dans son ensemble et de l'AFPC en particulier – nous le remercions du fond du cœur pour son dévouement. Quant à Frank, qui va quitter ses fonctions de trésorier de la section, il a été délégué syndical de longue date des agent(e)s des pêches, et a représenté un grand nombre d'entre eux et elles au cours de sa carrière dans le milieu syndical. Nous leur souhaitons, à tous les deux, une retraite très agréable.

COMITÉS NATIONAUX MIXTES DE L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le STE, à l'instar d'ailleurs des autres agents de négociation, est confronté à toutes sortes de problèmes dans les six ministères et agences où nous avons des représentant(e)s des employé(e)s. Cette situation n'est pas nouvelle ! En effet, au cours des dix dernières années nos membres ont dû se battre pour trouver leur identité, et connaître leur responsabilité et aussi leur rôle au sein de ces importants comités juridiques. Le fait est que y avons une participation très faible voire inexistante, malgré les dispositions en la matière du Code canadien du travail, Partie II.

Le deuxième Rapport du Comité directeur du Groupe de travail mixte sur la santé mentale est un document incontournable, que doivent lire absolument tous (toutes) les représentant(e)s de la SST, et qu'il faut aussi ajouter à l'ordre du jour de toutes les réunions des comités de la SST à tous les niveaux (local, régional et national).

Nous avons invité le président national du Syndicat de l'Agriculture, et Champion de la SST à l'AFPC, Bob Kingston, et son homologue du Conseil du trésor, à assister à un prochain Symposium national syndical- patronal d'ECCC sur le rapport en question sur la 'santé mentale' et nos obligations en vertu de la Partie II du CCT.

Le récent Forum sur la SST de l'AFPC pour les représentant(e)s nationaux, qui a eu lieu à Ottawa, leur a été grandement bénéfique. Ce forum était le deuxième du genre auquel un grand nombre de représentant(e)s d'Éléments étaient ensemble toute une fin de semaine. Une motion du CNA, provenant de son Comité permanent national de l'AFPC sur la SST y a été examinée.

Nous demandons à l'ensemble des représentant(e)s des employé(e)s d'inscrire quelques points permanents à l'ordre du jour de leurs comités respectifs, notamment les suivants :

- Évaluation annuelle des succès remportés par le Comité
- Participation active de tous (toutes) les représentant(e)s aux comités
- Réunions en personne
- Budget
- 2^{ème} Rapport du Comité directeur du Groupe de travail mixte sur la santé mentale
- Élaboration d'un Plan de travail annuel pour le comité, incluant la formation
- Fournir des idées pour le Plan sur la SST du programme ministériel

COMITÉS DE CONSULTATIONS SYNDICALES-PATRONALES

Le STSE est à l'avant-plan de tous ces comités que ce soit au niveau national ou à celui des directions générales et secteurs. C'est en effet à ces comités que nous soulevons les problèmes et autres enjeux importants qui touchent nos membres au sein de notre syndicat.

J'ai eu le grand plaisir d'assister pour la première fois à la réunion du CCSP régional de SC en Alberta, en compagnie d'Elaine Alt, VP de la région Alberta/C.-B./Yukon, laquelle était coprésidée par Elaine et Jocelyn Andrews, et a été couronnée de succès. J'y ai pris la parole sur le nouveau STSE et notre Campagne nationale sur le RESPECT, et en ai profité pour lancer un défi à la région de l'Alberta afin qu'elle mette sur pied le premier Comité régional syndical-patronal mixte sur le Respect,

Nous encourageons tous les comités régionaux et nationaux de consultations syndicales-patronales à inscrire les questions suivantes comme points permanents à leurs ordres du jour :

- Milieu de travail respectueux
- Prévention de la violence dans le milieu de travail – Plaintes
- Enquêtes administratives
- Gestion du rendement
- Problèmes liés à la paye
- Dotation/budgets ministériels

Il est extrêmement important en premier de soulever un problème auprès d'un(e) gestionnaire ou délégué(e) syndical(e), puis auprès de la section locale ou de son (sa) président(e), de mettre au courant les vice-président(e)s des régions et, si le problème n'est toujours pas résolu, de le soumettre à l'attention de notre bureau national.

TOURNÉES DES LIEUX DE TRAVAIL – VISITES – RÉUNIONS AD HOC

Laboratoire national de microbiologie – Winnipeg

Faye Kingyens (VPR Manitoba) m'a accompagné dans une formidable visite des lieux de ce laboratoire à l'Agence de la santé publique du Canada, à Winnipeg, durant mon passage en ville pour assister à ma propre assemblée générale annuelle. J'avais déjà fait le tour du laboratoire lorsque je travaillais à Bibliothèque et Archives publics à Winnipeg, qui était alors l'un de mes clients. Faye y a organisé une rencontre avec les membres durant laquelle j'ai répondu à un grand nombre de questions et abordé leurs préoccupations suscitées par les négociations et d'autres problèmes liés à leur milieu de travail.

Station biologique du Pacifique – Nanaimo (C.-B.)

Elizabeth 'Liz' Oliphant (VPR – C.-B./Yukon) était ma guide lors de cette visite des lieux, avec le président de la Section 20090, Richard May. J'en ai profité pour assister à leur AGA, visiter la station, et rencontrer des membres. Ce fut pour moi ma toute première visite de la Station et de cette section locale. Nous avons été frappés par une rate tempête de neige mais avons survécu dans la petite Mazda 2 de Liz ! Un gros merci, Liz, de m'avoir ramené à bon port, sain et sauf !

Centre de foresterie du Pacifique – Ressources naturelles Canada – Saanich (C.-B.)

À ce Centre, lieu de travail précédent de l'ancien VPR Nic Humphreys, nous avons eu une sympathique réunion avec l'Exécutif de la Section 20169, puis Dan Lauvaas et Jessie Simpson nous ont fait visiter les installations. Un gros merci à Jesse pour les biscuits et muffins ! Ce fut pour moi ma toute première visite au CFP et ma première réunion aussi avec les membres de la section à ce lieu de travail.

Institut des sciences de la mer – Sidney (C.-B.)

Liz travaille à cet Institut du MPO en tant qu'hydrographe pour le Service hydrographique du Canada, qui se trouve aussi être le domicile du Centre géoscientifique du Pacifique, soit le principal centre de surveillance des tremblements de terre dans l'ouest du pays. Par ailleurs, la flotte de la Garde côtière canadienne étant stationnée à l'ISM, nous avons pu monter à bord du navire de patrouille semi-hauturier du MPO, et le visiter, dont se servent nos agent(e)s des pêches pour aller en mer, et y rencontrer ainsi les membres d'équipages.

Ce fut un grand plaisir que de voir le lieu de travail de Liz, et de pouvoir aussi monter à bord de son petit navire 'Otter Bay' sur lequel les espaces sont très étroits et où elle dort sur la table, son autre collègue à même le sol – de superbes postes de travail !

GESTION INFORMELLE DES CONFLITS

Je tiens à dire tout d'abord que le STSE est fortement en faveur du programme de règlement informel des conflits du MPO – Centre des valeurs, de l'intégrité et du règlement des conflits (CVIRC), bien financé et appuyé, qui cible les régions, et qui a été positivement accepté par nos membres de ce ministère partout au pays.

Par contre, le STSE n'apporte pas son appui au programme du Bureau de la gestion des conflits d'ECCC. Rien que son nom n'évoque pas une tendance positive à régler de façon informelle les problèmes. Comme je l'ai déjà dit dans mon dernier rapport, ce programme d'ECCC n'est pas bien financé ni n'a de spécialistes régionaux. En effet, son administration est centralisée à Ottawa où des sous-traitant(e)s sont embauché(e)s pour combler les pénuries qui causent de nombreux problèmes à nos membres. Sans pour autant vous donner plusieurs exemples de cette situation, sachez qu'au bout du compte nos membres ne font pas confiance à ce programme. Ceci dit, ses succès ont été limités jusqu'à présent, aussi nous demandons à tous les membres de consulter leur SYNDICAT avant d'accepter ce programme ou d'y avoir recours.

Il est encore trop tôt pour avancer des observations sur le processus de Gestion des conflits internes à Santé Canada ou à l'Agence de la santé publique du Canada, tout au moins tant que je n'aurai pas rencontré les principaux intervenants, soit nos membres, ni en avoir discuté avec le Conseil et les représentant(e)s du bureau national. Soyez assuré(e)s toutefois que je vais en faire une rapide évaluation, après quoi je vous en rendrai compte.

CAMPAGNE DU STSE SUR LE RESPECT ET COMITÉS SUR UN MILIEU DE TRAVAIL RESPECTUEUX

Lors de la réunion spéciale du Conseil en janvier dernier, à Montebello (Québec), notre Campagne sur le RESPECT a été endossée à l'unanimité vu son importance et les résultats obtenus jusqu'à présent. Ainsi, le bureau national a commandé 6 000 bracelets de plus portant la mention Respect – Action, et lancé notre nouveau site Web : www.uhew.stse.ca.

Ces bracelets seront de couleurs tendance, rose et bleu layette. Nous espérons que cette campagne fort populaire, avec l'appui des comités nationaux, sera mise en exergue et promue, puis adoptée par Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. J'offrirai de la coprésider et d'être le Champion du Respect du STSE, en sus de mes postes au MPO et à ECCC.

Nous passerons ensuite à l'étape de la mise en place de comités régionaux et, si cela s'avère nécessaire, de comités locaux ou dans le milieu de travail.

En décembre 2016, j'ai été le premier président national à faire une présentation devant le Comité exécutif de gestion (CEG) d'ECCC sur notre Comité national sur le RESPECT. Le sous-ministre, Michael Martin, m'a demandé lors d'une réunion bilatérale en tant que coprésident national du syndicat et de Champion de notre Comité mixte sur le respect, de recommander quelques nouvelles initiatives de façon à institutionnaliser le Respect dans le milieu de travail, ceci pour que notre Comité sur le RESPECT passe à l'étape de la concrétisation du projet. Cette présentation a été fort bien accueillie par le sous-ministre, mais pas autant par les sous-ministres délégué(e)s, ce qui n'est toutefois pas surprenant du fait que cela augmenterait leurs responsabilités pour ce qui est de leurs initiatives ou de leur inaction. J'ai été invité à faire une deuxième présentation en mars 2017.

J'ai partagé cette présentation avec Catherine Blewett, sous-ministre de Pêches et Océans, laquelle m'a invité à la faire devant son Comité de gestion ministériel, qui est aussi le Comité de la haute direction, début printemps ou été 2017.

Cette présentation comportait trois initiatives nouvelles et fondamentales :

- Créer un poste d'agent(e) de liaison sur le Respect (médiateur/médiatrice),
- Mettre en œuvre un Programme d'entrevue de fin de service, dirigé par une tierce partie, et
- Ajouter à l'Entente sur la gestion du rendement une case pour y entrer des commentaires sur le Milieu de travail respectueux.

Ces initiatives viendront s'ajouter à celles qui existent telles que les buts et objectifs du Milieu de travail respectueux dans toutes les évaluations de la gestion du rendement de tous et toutes les cadres supérieur(e)s.

Trois ministères ont célébré les Journées annuelles du respect en partenariat avec les agents négociateurs, ainsi celle d'ECCC a eu lieu le 17 novembre, et celle de RNCan s'est déroulée en octobre, alors que la journée au MPO a été célébrée le 28 novembre. L'idéal serait que toutes les JOURNÉES CÉLÉBRANT LE RESPECT se déroulent en même temps, mais nous comprenons bien que d'un point de vue logistique il faudra un effort collectif pour y parvenir. Pour l'instant, notre but est d'avoir une journée dans chaque ministère. Notre difficulté sera de lancer et de promouvoir trois autres Journées nationales sur le Respect à Santé Canada, à l'Agence de la santé publique du Canada, et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

CONFLIT DE COMPÉTENCE AVEC LE SYNDICAT DES RESSOURCES NATURELLES

Enfin, et surtout grâce au leadership de la consoeur Robyn Benson, le Comité des rôles et responsabilités de l'AFPC, et aux efforts incessants de la direction nationale, ce conflit est réglé une bonne fois pour toutes, aussi les membres concernés par ce conflit et qui travaillent au Service canadien des forêts font dorénavant partie du STSE. Ce conflit qui date de 12 ans est enfin chose du passé – un grand succès pour nos membres et notre syndicat.

L'AVENIR DU STSE

Note Conseil national va continuer de diriger notre syndicat comme une entreprise viable, son mandat premier étant 'Les membres d'abord' et consistant à trouver de nouveaux moyens d'être dans une situation financière plus solide, de fonctionner efficacement, et d'offrir des services exceptionnels à nos membres, notre image de marque soulignant notre forte représentation.

Nous avons par ailleurs loué de nouveaux locaux sis au 2781 du chemin Lancaster à Ottawa, tout juste à la sortie du chemin Walkley, de la 417. Nous avons donc signé un bail de dix ans avec possibilité de le prolonger, qui inclut le nettoyage des lieux et quatre mois de loyer gratuits à la fin de notre bail, pour une valeur nette de 68 000 dollars que nous avons négociés.

Le STSE occupera 75 pour cent des locaux du 4^{ème} étage, le dernier, de ce magnifique bâtiment de catégorie A. Notre loyer ne fera pas varier les coûts comparativement aux montants combinés des frais de l'ancien SNS dans l'édifice de l'AFPC, et nos propres frais d'exploitation et/ou du loyer de l'ancien édifice dont le STE était propriétaire. Le propriétaire des nouveaux locaux prendra à sa charge les frais d'aménagement à hauteur de 40 dollars le pied carré, et le STSE quant à lui paiera 20 dollars le pied carré. Il nous faudra des installations pour la TI, le son et la logistique de la salle du Conseil, et aussi quelques nouveaux meubles et autres équipements pour un montant d'environ 50 000 \$. La vente de notre édifice et la marge de profits confortable feront plus que compenser ces dépenses, les sommes restantes étant investies.

Notre date d'emménagement est fixée au 1^{er} juin et sera ainsi l'occasion d'avoir tout le personnel à un seul et même endroit. Nous prévoyons une cérémonie officielle à l'automne 2017.

Le STSE a reçu une lettre d'offre de vente de l'ancien bâtiment du STE au 2181 de la promenade Thurston, laquelle vient de notre locataire qui occupait une partie de notre édifice. L'entreprise en question a un droit de premier refus dans le bail, et a accepté nos conditions de vente. Ainsi, cette vente nous permettra de faire l'économie des frais d'agent immobilier puisque nous n'avons pas eu à mettre notre édifice sur le marché.

CONCLUSION :

Permettez-moi de vous remercier de m'avoir donné le privilège de diriger notre nouveau Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement lors de notre Congrès inaugural à Toronto, du 22 au 24 août 2017. Je vais faire appel à votre confiance dans mon style de gestion, auquel j'apporte mes 37 années d'expérience de militant syndical, mes débuts remontant à mes 18 ans alors que j'occupais un emploi de durée déterminée et exerçais les fonctions de trésorier et de capitaine de grève lors de la première grève des CR de l'AFPC en 1980. En tant que jeune militant venant de Winnipeg, où mon ancien Élément était l'Élément national, aujourd'hui le Syndicat des employé(e)s nationaux, j'ai beaucoup appris, et continuerai d'apprendre avec vous.

Les membres et militant(e) qui me connaissent n'ignorent pas que je ferai tout ce qui est possible en mon pouvoir pour offrir mon aide, que ce soit à un membre, une section locale ou un lieu de travail confronté à des problèmes : tout ce que j'ai accompli jusqu'à présent démontre bien nos succès et jusqu'où je suis prêt à aller pour avoir gain de cause !

Suis-je parfait ? Loin de là, mais je pense néanmoins posséder l'expérience, les connaissances, la détermination et la passion, autant d'éléments indispensables pour diriger notre STSE et en faire l'un des Éléments les plus novateurs et viables, si ce n'est le seul et unique en son genre, au sein de l'AFPC. Aucun défi n'est trop grand ni trop petit pour des dirigeant(e)s fort(e)s qui trouveront toujours une solution pour tout le monde.

Je suis impatient de me mettre au travail, et de rencontrer nos partenaires et amis, vos familles et ceux et celles que vous aimez, au cours duquel nos membres seront notre but ultime.